



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 25/07/2024

Reçu en préfecture le 25/07/2024

Publié le 25/07/2024

ID : 074-257401729-20240702-D2024_05_20_BIS-DE



DELIBERATION

2024 05 20

Séance du mardi 2 juillet à 18h15 au siège du SIGETA

Présidente : METRAL Christelle

Date de première convocation : 18/06/2024

Annulation comité défaut quorum : 25/06/2024

Nouvelle convocation : 25/06/2024

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 6

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 6

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, GILET Laurent, LAVOREL Joëlle, MAGNIN Alban, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent.

Excusés : CLAUDE Josette, COTTET Danielle, DE VIRY François, DEMONCEAU Henry, MAGNIN Jean-Louis, PUGIN André, RANNARD Paul, SAFONOVA Léna, SAUGE Pascal, SEVE François, VERDONNET Christian, VINCENT Carole (Suppléante).

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, MORETTON Yannick SCHUFFENECKER Anthony.

Secrétaire de séance : BELMAS Jean-Pierre

Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 2 MAI 2024.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical, par 6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions,

APPROUVE, le compte rendu du comité syndical 2 mai 2024

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BELMAS

La Présidente,
Christelle METRAL

